

Action 4	Accès aux soins des publics en précarité et/ou en migration <i>Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins</i>
----------	--

Typologie de l'action	X Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action existante
Porteur	JUNG Émilie – Directrice Migrations Santé Alsace, Strasbourg SCHMITT Yannick – Médecin généraliste, Lingolsheim
Axe stratégique du CLS	
Contexte et enjeux locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de chômage sur le territoire de la CPTS : 10,4 % - Présence de 2 QPV Lingolsheim et Libermann sur la CPTS
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) base liste des objectifs du PRS)	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Objectif général	Favoriser l'accès aux soins pour les patients en situation de précarité et/ou de migration
Objectifs spécifiques	Améliorer le suivi en santé et l'accompagnement des personnes en situation de précarité et/ou de migration
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les besoins en outils de médiation ● Envisager une offre de médiation en santé ● Envisager un service d'interprétariat professionnel pour les soins paramédicaux (ex : annuaire des ressources) à l'image des dispositifs existants pour les médecins libéraux ● Adapter, créer des outils de communication en langue étrangère sur le rôle et la place du médecin traitant dans le système de santé français, (les partenaires sont déjà cités sur la fiche action) ● Faire un état des lieux de l'existant en termes d'outils disponibles ● Analyser les freins de certains professionnels à la prise en charge du public cible, ● Organiser une réunion d'information et de sensibilisation des professionnels ; ● Rédiger des protocoles de continuité des soins avec la PASS et l'UTAMS ● Envisager des permanences de professionnels au sein d'hôtels accueillant des personnes en situation de précarité et de migration. ● Rédaction du protocole de continuité des soins avec la PASS et l'UTAMS
Étapes de mise en œuvre – Description	2022 : <ul style="list-style-type: none"> - Les référents de la fiche action, en lien avec la CPTS, mettent en place un groupe de travail pour finaliser la rédaction des protocoles de continuité des soins avec la PASS et l'UTAMS, à diffuser par la CPTS. - Organiser des réunions d'information et de sensibilisation des professionnels, avec l'appui de Migrations Santé Alsace, sur la prise en charge des personnes migrantes et/ou en situation de précarité. - La CPTS, en lien avec les référents de la fiche action, met en place une réunion avec les partenaires de l'action pour travailler sur des supports de communication visant les personnes migrantes et ou en situation de

	<p>précarité, afin de les informer sur les ressources disponibles du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La CPTS recense les besoins en médiation santé et identifie les structures existantes à mobiliser sur le territoire. 	
Durée de l'action	<input type="checkbox"/> Annuelle (sur un an) : <input checked="" type="checkbox"/> Pluriannuelle : <input type="checkbox"/> Ponctuelle : Début : Fin :	
Partenaires de l'action	Migration santé alsace, PRAG, Médecins du Monde, maison de santé pluriprofessionnelle, Santé Publique France, France Assos Santé, IREPS, Équipes mobiles de précarité, EMS, PASS La Boussole, SOS Hépatites Alsace Lorraine.	
Public visé	X Tout public <input type="checkbox"/> Jeunes enfants (0 à 6 ans) <input type="checkbox"/> Enfants (7 à 11 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (12 à 15 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes Adultes (16 à 25 ans) <input type="checkbox"/> Adultes (26 à 65 ans) <input type="checkbox"/> Personnes âgées (>65 ans) X Professionnels* <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :	* Préciser si professionnels : <input checked="" type="checkbox"/> Médical <input checked="" type="checkbox"/> Paramédical <input checked="" type="checkbox"/> Médico-social <input checked="" type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> De la prévention et de la promotion de la santé <input type="checkbox"/> De l'éducation/la formation <input type="checkbox"/> De la culture/Loisirs <input type="checkbox"/> Autre (Précisez) :
Territoire d'intervention	Territoire de la CPTS	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	<i>Travail en cours</i>
	<i>Financeurs et montants</i>	ACI CPTS
	Autres ressources mobilisables (Matériel, humaine)	Moyens nécessaires - Logistiques <ul style="list-style-type: none"> - Salle de réunion pour l'organisation de réunions d'information et de sensibilisation - Mise à disposition d'outils de communication par Migrations Santé Alsace - Impressions Moyens nécessaires - Numériques/Informatiques <ul style="list-style-type: none"> - Site internet de la CPTS - Système d'information partagé de la CPTS Moyens nécessaires - Humains : <ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail de coordination : réalisation des cartographies et supports de communication ; organisation des réunions. - Temps de travail des professionnels de santé du territoire impliqués - Temps de travail des partenaires impliqués
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Politiques Publiques concernées	(Nationale, régionale, locale)	

**Principaux indicateurs
d'évaluation retenus**

- Nombre de documents de santé existants traduits en langue étrangère répertoriés
- Nombre de réunions organisées
- Nombre de professionnels ayant participé aux réunions
- Nombre de patient adressés par la PASS et UTAMS
- Nombre de recours aux services d'interprétariat ponctuel
- Nombre de recours aux services d'interprétariat sur le long terme